

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES
B.P. 22
4 rue Duguesclin
79099 NIORT CEDEX 9

Usine d'Airvault
Rue du Fief d'Argent
79600 AIRVAULT
France
Tél +33 (0) 5 49 70 87 02
E-mail : airvault@ciments-calcia.fr
www.ciments-calcia.fr

A l'attention de M. Emmanuel AUBRY

Airvault, Le 15 décembre 2021

Références : BM/EG L/051/21

Objet : Enquête publique unique – Demande Autorisation Environnementale Unique et Permis de Construire Projet de modernisation de la cimenterie Airvault 2025

Mr Le Préfet,

Le projet Ciments Calcia Airvault 2025 consiste en la mise en place d'une nouvelle ligne de cuisson d'une capacité de production de 4 000 t/jour de clinker et dotée d'un four unique à voie sèche en remplacement des deux lignes à voie semi-sèche actuelles permettant à ce jour une production maximum de clinker de 2 500 t/jour. Une modernisation des ateliers existants de ciment est également prévue.

Au regard des demandes d'autorisation environnementale unique et de permis de construire afférentes à ce projet portées par Ciments Calcia, nous vous sollicitons pour la mise en place d'une enquête publique unique pour ces deux dossiers.

A ce titre vous trouverez en documents joints les réponses de Ciments Calcia à l'avis Mission Régionale de l'Autorité Environnementale 2021APNA136 ainsi qu'à l'avis du Conseil National de la Protection de la Nature n°2021-01011-011-002.

Il est à noter que la déclaration de projet et la mise en compatibilité du document d'urbanisme portées par la Communauté de Communes de l'Airvaudais Val de Thouet feront l'objet d'une enquête publique distincte pouvant être concomitante à l'enquête publique demandée par Ciments Calcia, avec registres d'enquête séparés.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur de l'usine,
Bruno MANIVET



Copies : DREAL – M. Péridy
DDT – Mme Nau
Sous-Préfecture – Mme Petitjean
CCAVT – M. Fouillet